

# DIGITHÈQUE

## Université libre de Bruxelles

---

GILBERT Pierre : "Influences de l'art égyptien sur l'art grec à Délos" in *Annuaire de L'IPHOS*, T.14, 1957.

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, avec l'accord des ayant droits de Pierre Gilbert.

Les règles d'utilisation des copies numériques des œuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

P. GILBERT

---

Influences de l'art égyptien  
sur l'art grec à Délos

---

Extrait de l'*Annuaire de l'Institut de Philologie  
et d'Histoire Orientales et Slaves*  
Tome XIV (1954-57)

VOLUME COMMÉMORATIF DU XXV<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT

---

BRUXELLES  
1957



## Influences de l'art égyptien sur l'art grec à Délos

Les reflets de l'Égypte ne sont pas rares dans l'Archipel. Rappelons, un peu au hasard d'un récent voyage, les sculptures égyptiennes ou égyptisantes de l'île de Rhodés, les portraits des Ptolémées à Cos, les piliers octogonaux du propylée d'Égine, semblables à ceux de Beni-Hassan et, sur le promontoire de Théra, près du médaillon d'Artémidoros de Pergé, amiral des Ptolémées au III<sup>e</sup> s., le curieux aigle que le sculpteur, d'ambiance égyptienne, a traité à la manière d'un faucon d'Horus.

Mais, de toutes les îles de la Grèce, Délos (1), au milieu de ses Cyclades, offre peut-être les traits les plus continus d'une influence de l'Égypte. Son fleuve-ruisseau, l'Inopos, a passé pour un rejeton mystérieux du Nil (2). Aussi est-ce là que nous mesurerons le mieux l'action de l'art égyptien sur la sensibilité des Grecs insulaires.

Hérodote assimilait aux lacs sacrés de l'Égypte le lac fameux de Délos (3). Nous le comprenons d'autant mieux que subsiste tout auprès l'allée de lions de Létô, dont le principe est égyptien (4). C'est un *dromos* comme ceux de Karnak et de Louqsor. Depuis des milliers d'années, en terre du Nil, le lion gardien, ou le sphinx, qui est un lion transfiguré, annonçait, le long des voies processionnelles, et devant les portails des temples, la présence de la divinité. Il participait de sa nature solaire au point d'être un garant d'aurore et, par là, de résurrection (5). C'est pourquoi, témoin plus encore que gardien, il est étendu calme et noble, tête tournée vers

(1) Pierre ROUSSEL, *Délos*. Paris (Belles Lettres 1925).

(2) CALLIMAQUE, *Hymne III* (in *Dianam*) v. 171, v. 206-208; STRABON, VI, 2, 4; PLINE, *Nat. Hist.*, II, CVI, 9; PAUS., II, 5, 3.

(3) HÉRODOTE, II, 170.

(4) Ch. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque, la sculpture*. Paris, 1935, p. 419.

(5) W. B. KRISTENSEN, *Over de egyptische sphinx*, in *Verlagen en Mededelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen*. Amsterdam 1917, p. 109. C. DE WIT, *Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte ancienne*, Leiden 1951, p. 172.

213912



le fidèle qui monte au sanctuaire. Les Grecs, peu au fait de ce symbolisme, ont repris le thème de l'extérieur et exprimé par lui leur jeune vivacité. Leurs lions, à Délos, s'allongent, se soulèvent, rugissent vers l'horizon. Ce dernier trait leur vient des lions mésopotamiens, qui étaient restés, eux, avant tout des gardiens, représentés gueule ouverte, langue pendante, tous crocs agressifs (1). Mais le traitement allongé, la facture lisse, rappellent l'Égypte plutôt que l'Orient. L'archaïsme grec balance entre ces deux sources d'inspiration. Et sans doute l'exemple des lions de Délos est-il assez caractéristique du dosage de leurs influences (2). La conception du type et son caractère architectural, sa fonction d'urbanisme, dérivent de l'Égypte. La Mésopotamie intervient pour un détail, à vrai dire expressif. L'œuvre elle-même, tout en mouvement, et de découpe aérienne sur le paysage, est bien grecque. Mais elle garde, par sa tenue religieuse, sa nudité de volume et sa ligne élégante, plus d'affinités avec le style de l'Égypte qu'avec celui de la Mésopotamie.

Même composé d'influences dans le cas du *kouros*. Il doit sa structure à la statue égyptienne de l'homme nu en marche (3) ; quelques détails seulement, de la musculature des jambes, sont stylisés à la façon de la Mésopotamie (4).

C'est à Délos que Miss G. Richter trouve les tout premiers exemples du *kouros* réalisés en pierre (5). L'île d'Apollon où se rencontraient, pour la religion et pour le commerce, étrangers et Grecs, fut très tôt un nœud de rapports artistiques internationaux. Sans peut-être avoir eu elle-même d'école particulière (6), elle a pu, par ces échanges, par les commandes que suscitait son pèlerinage, contribuer d'avant-garde à l'éveil de la grande sculpture. Et ses lions montrent assez où elle cherchait ses modèles (7). Miss Richter, d'ailleurs, dit sans ambage que l'adoption d'un style de sculpture

(1) Dès l'époque sumérienne, et plus encore aux portes des palais assyriens.

(2) Ch. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque, la sculpture*. I Paris 1935, p. 46, 245, 250.

(3) G. RICHTER, *Kouroi*. New-York, 1942, p. 5.

(4) P. RICHER, *Le nu dans l'art*, Paris, 1926, p. 23-33.

(5) G. RICHTER, *Kouroi*, New-York, 1942, p. 42, 83.

(6) Ch. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque, la sculpture* Paris, 1935, p. 572.

(7) Dès la fin du VII<sup>e</sup> s : H. GALLET DE SANTERRE, *A propos des cultes déliens...*, dans *Revue Archéologique* 1957, II, p. 62.

monumentale, en Grèce, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, est dû à la révélation des statues de l'Égypte (1), où précisément les Grecs étaient appelés par les rois saïtes.

Et de fait aucun art ne pouvait rivaliser alors avec celui de l'Égypte pour la pleine beauté de la statuaire, d'une statuaire dont les Grecs devaient aimer l'acceptation franche de l'être humain tel qu'il se voit, corps et âme, dans l'autorité de sa forte jeunesse, et sans accentuation abusive ni du corps ni de l'âme.

Cette influence de la sculpture égyptienne sur celle de la Grèce ne fut cependant pas la plus grande, ou la plus opérante, au premier moment de la révélation. C'est vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle que le type du *Kouros*, atteignant l'un des beaux moments d'équilibre de son évolution, s'est rapproché le plus, par le modelé presque sans rupture, par la douceur, la joie discrète, et l'élanement, des statues viriles de l'Égypte (2), alors au comble de la prospérité sous le règne du philhellène Amasis. Ce type tempéré, dont l'exemple le plus caractéristique vient de Mélos, est, tous les historiens de l'art s'accordent pour l'admettre, un produit de l'art insulaire. Le musée de Délos possède de ces statues (3). Il se pourrait que le foyer de la ligue fût, cette fois encore, sinon un centre de production, du moins un centre attractif des régions productrices.

La *koré* (4), à l'origine, tient davantage de l'Orient. Elle procède des figurines assyriennes ou syriennes de femmes vêtues. Mais elle s'est beaucoup éloignée de ce prototype en prenant taille et style de statue. Elle s'est affinée, animée, et surtout affranchie de son lourd accent de sensualité pour sourire, comme les statues saïtes contemporaines, avec plus d'entrain toutefois. Or c'est de Délos que provient l'un des plus anciens exemples du type de la *koré*, la célèbre Artémis, probablement dédiée par la Naxienne Nixandra (5).

Le petit temple d'Héra, au pied du Cynthe, a livré, parmi tout

(1) G. RICHTER, *Kouroi*, New-York, 1942, p. 44.

(2) P. GILBERT, *L'unité de la statue égyptienne et l'unité de la statue grecque de type athlétique* dans *Chronique d'Égypte*, t. XXIX, juillet 1954, p. 205.

(3) G. RICHTER, *Kouroi*. New-York, 1942, p. 42, 43.

(4) Ch. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque, la sculpture*, I, Paris, 1935, p. 236. — H. FRANKFORT, *The art and architecture of the ancient Orient* (Penguins books) 1954, pl. 117.

(5) Ch. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque, la sculpture*. Paris, 1935, p. 130, 243, 567.

un lot de terres-cuites archaïques, des masques de femmes, encadrés d'un diadème, d'un voile et d'une sorte de plastron, sommairement indiqués. Ces protomes bien connues se retrouvent en maint endroit du monde grec, particulièrement dans les colonies rhodiennes, comme Agrigente et Géla, et dans l'île même de Rhodes, où se voient quelques-uns des plus anciens exemplaires. Ces bustes, sans épaisseur, consacrés souvent à des divinités chtoniennes, exprimeraient cette sorte de demi-vie que l'on supposait aux morts, incapables de réintégrer, malgré tous les espoirs d'outre-tombe, un corps entier de vivant. M. Marconi, qui a étudié les masques d'Agrigente, devine, à l'origine de leur sourire mystérieux, de leur encadrement régulier, les masques funéraires de l'Égypte (1). C'est d'autant plus vraisemblable qu'en Égypte déjà une tête émergeant d'un lotus, ou du sol même, et qui, dans certaines vignettes du « Livre des Morts », apparaît tout comme un masque de momie posé sur le sol (2), est un signe de la résurrection du défunt, s'élevant du tertre funéraire ou de la fleur de lotus dans laquelle, replié, résorbé, pendant la nuit, comme le soleil lui-même, d'après l'une de ses légendes, il reprend vie au matin pour monter au ciel.

Au musée de Délos, ces masques voisinent avec des calices provenant de Naucratis même et de charmants plats de type rhodo-ionien (3), qui sont ornés de quatre fleurons de lotus, disposés en croix, tout à fait conformes au décor de maints plats égyptiens de faïence bleue (4). Dans ce cas encore, Délos, sans être généralement le lieu d'origine de ces pièces, était un foyer où on les appréciait et dont la clientèle put contribuer à la demande. Et Rhodes, relais maritime vers le sud-est de la Méditerranée (5), se montrait particulièrement apte à fournir aux pèlerins de Délos ces œuvres égyptisantes (6).

(1) PIRRO MARCONI, *Agrigente*. Firenze, p. 173, 174.

(2) E. A. WALLIS BUDGE, *The Greenfield Papyrus in the British Museum*. London, 1912, pl. XXXI. — L. SPELEERS, *Le papyrus de Neferrenpet*. Bruxelles, 1917, pl. XXVIII. — W. B. KRISTENSEN, *Het leven uit den dood*. Haarlem, 1926, p. 103.

(3) CH. DUGAS, *Le trésor de céramique de Délos*, Paris, 1930, pl. XIX, XX ; *Id.*, *Les vases de l'héraion*, Paris, 1928, p. 56.

(4) CH. DUGAS, *Le trésor de céramique de Délos*, Paris, 1930, pl. XIII, 65a, pl. XIV, 70.

(5) Ch. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque, la sculpture*. Paris, 1935, p. 552.

(6) Il faudrait ajouter aux traits d'influence égyptienne à Délos, pour la

A Délos, comme partout, l'époque classique, consciente de son apogée, dédaigna tout nouvel apport artistique de l'étranger, et rendit bien grecs les emprunts préalable. L'île sainte, d'ailleurs, confisquée par les Athéniens, avait perdu toute initiative à leur profit. L'Égypte, conquise par les Perses, et presque toujours en rébellion, était déchuée en prestige et en valeur créatrice.

Mais à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, Ptolémée I<sup>er</sup> rend à l'Égypte du pouvoir et de l'éclat. Délos est libérée de la mainmise athénienne. La nouvelle royauté égyptienne y cherche des alliés divins et de propices conditions de propagande (1).

C'est de cette époque probablement que date le temple-caverne du Cynthe (2). Il occupe une crevasse du rocher, couverte d'un toit à double versant, fait de grandes dalles appuyées l'une sur l'autre, sur lesquelles ont été répandus des blocs de pierre, qui achèvent de maintenir le tout en place. Le caractère de grandeur de ce modeste monument lui avait fait attribuer une haute antiquité. Mais les fouilles n'y ont rien découvert d'archaïque. Et il y a des traits de tardive évolution dans le parti du mur d'appui de l'entrée. On s'accorde aujourd'hui à voir, dans ce rude sanctuaire, une œuvre hellénistique, mais du début de la période, sans quoi cette simplicité aurait fait place aux agréments dont cet art ne parvint plus à se passer.

Ce temple pratiqué dans la montagne rappelle invinciblement, par la double pente de son toit de dalles obliques, la couverture des galeries et caveaux des pyramides (3), et leur imitation au Nouvel Empire, dans les deux caveaux de l'Osireion souterrain d'Abydos (4), et dans les sanctuaires de Deir-el-Bahari (5), creusés dans

période archaïque, l'autel à escalier : HERBERT HOFFMANN, *Foreign Influence and native invention in archaic greek altars*, in *American Journal of Archaeology*, vol. 57, n° 3 (July 1953), p. 190, 195, pl. 60 fig. 8.

(1) J.-PH. LAUER et CH. PICARD, *Les statues ptolémaïques du Sarapieion de Memphis*, Paris, 1955, p. 29.

(2) André PLASSART, *Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, Paris, 1928, p. 228-255. ; René VALLOIS, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*. I Paris, 1944, p. 269.

(3) J.-PH. LAUER, *Le problème des pyramides*, Paris, 1948, p. 19, pl. V, VII.

(4) H. FRANKFORT, *The cenotaph of Seti I at Abydos*. London, 1933, p. 21, pl. XIX.

(5) M. WERBROUCK, *Le temple d'Hatshepsout à Deir el Bahari*. Bruxelles, 1949, pl. XXVI, XXXVIII, XXXIX, XL.



la montagne, dont la voûte en encorbellement est portée par un semblable dispositif de dalles penchées qui se contrebutent l'une l'autre. Enfin, à la Basse Époque encore, il semble qu'une pièce intérieure du mastaba, de la IV<sup>e</sup> dynastie, du prince Khoufoukhâef, à Gizeh, eût été couverte de cette façon (1).

Il serait donc très plausible (2) de voir une relation de cause à effet entre la poussée de l'influence égyptienne à Délos sous Ptolémée I<sup>er</sup> et l'aménagement en un sanctuaire de forme égyptienne d'une anfractuosité du Cynthe. De plus, nous devinons la raison religieuse de cette fondation. Les débris d'une grande statue d'homme, en marbre, ont été découverts dans cet antre. La peau de fauve qui lui servait d'attribut a fait penser à Héraclès (3). Mais le modelé indiquait un très jeune homme (4). Héraclès était de moins en moins représenté comme un adolescent. Il est bien plus probable qu'il s'agit de Dionysos. La peau de fauve lui convient également. Et, sur la terrasse qui précède le temple, un autel rond, en forme de margelle de puits (5), tel que l'on en consacrait aux divinités chtoniennes, serait mieux à sa place en cet endroit, si Dionysos était le dieu adoré dans le temple. Un sanctuaire-caverne est d'ailleurs très approprié au dieu des montagnes de Thrace.

Or nous croyons savoir que Ptolémée I<sup>er</sup> (6) avait favorisé tout particulièrement le culte de Dionysos. Au sarapieion de Memphis, rendu récemment au jour par M. J. Ph. Lauer et mis en valeur par

(1) G. DARESSY, *Le mastaba de Khâ-f-Khoufou à Gizeh*, dans *Annales du Service des Antiquités d'Égypte*, t. XVI, 1916, p. 267. ; B. PORTER and R. MOSS, *Topographical bibliography*, Memphis. Oxford, 1931, p. 48.

(2) Que les parages de l'antre du Cynthe eussent été consacrés aux Lagides, par une fondation de Ptolémée I<sup>er</sup>, pourrait trouver une confirmation dans la proximité d'une chapelle probablement dédiée à Arsinoé II (ANDRÉ PLASSART, *Les sanctuaires...*, pp. 227, 228).

(3) ANDRÉ PLASSART, *Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, p. 252. — René VALLOIS, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*. I, Paris, 1944, p. 80, 408.

(4) ANDRÉ PLASSART, *Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, p. 243.

(5) *Id.*, *Ibid.*, p. 246.

Un bothros de ce genre se voit par exemple en Agrigente auprès du temple dit de Castor et Pollux, dans un endroit dédié à Démèter, Coré et Dionysos. cf. PIRRO MARCONI, *Agrigento (Itinerari dei musei e monumenti d'Italia)*. Roma, 1949, p. 14, 20, pl. 28, 45, 46.

(6) Ptolémée était censé descendre de Dionysos comme d'Héraclès (ANDRÉ PLASSART, *Les sanctuaires...*, p. 228).

la pénétrante étude de M. Ch. Picard, des monuments dionysiaques voisinaient avec ceux de Sarapis (1). Sarapis venait d'être créé. Il réunissait en lui, principalement, Osiris et un Hadès-Dionysos. Destiné à patronner, à incarner la nouvelle civilisation de ces Grecs adaptés à l'Égypte, et des Égyptiens qu'ils voulaient s'adapter, Sarapis se révéla rapidement valable. Mais les théologiens qui l'avaient créé, dans l'entourage de Ptolémée I<sup>er</sup>, ne pouvaient pas, d'avance, être sûrs de ce succès (2). Ils s'étaient ménagé un « pis-aller ». Profitant de l'identification déjà traditionnelle d'Osiris avec Dionysos (3), ils avaient mis celui-ci en avant, à côté de Sarapis. Si Sarapis n'avait pas réussi, Dionysos aurait toujours fait figure de dieu ptolémaïque. De là son importance, au début du régime, à Memphis même, dans le premier de tous les sarapieions.

Tout près de l'ancre égyptisant du Cynthe, créé pour marquer, pensons-nous, dans l'île d'Apollon, la naturalisation ptolémaïque de Dionysos, allaient bientôt se fonder, sur le même coteau rocheux, des sanctuaires, privés et publics, de Sarapis. Ils rendirent moins nécessaire le Dionysos quelque peu égyptisé qui lui avait servi de « doublure ». Ce qui ne veut pas dire que le culte de Dionysos à Délos dût en être éclipsé. Il y tenait à tout un développement dionysiaque connexe au culte d'Apollon, et qui, en dehors de Sarapis, restait important comme en témoigne la mosaïque de Dionysos couché sur un tigre, qui orne dans la ville une maison plus récente (4), dite « du Dionysos ».

Le texte conservé sur une colonne du sarapieion A, (5) au bord de l'Inopos, nous apprend que le grand-père de son fondateur était un Égyptien de classe sacerdotale, qui avait introduit dans l'île

(1) J.-PH. LAUER et CH. PICARD, *Les statues ptolémaïques du sarapieion de Memphis*, Paris, 1955, p. 180, 246.

(2) *Id.*, *Ibid.*, p. 36.

(3) *Id.*, *Ibid.*, p. 254.

(4) Joseph CHAMONARD, *Délos, le quartier du théâtre*. Paris, 1922, p. 132, fig. 59. — En Égypte, et particulièrement à la cour, Dionysos, on le sait, devait garder un rôle prépondérant : Julien TONDRIAU, *Les thiasos dionysiaques royaux de la cour ptolémaïque*, dans *Chronique d'Égypte*, Vol. XXI, janvier 1946, p. 149, 171 ; Furio JESI, *Notes sur l'édit dionysiaque de Ptolémée IV Philopator*, dans *Journal of Near Eastern studies*. Vol. XV, n° 4, octobre 1956, p. 236-240.

(5) Pierre ROUSSEL, *Les cultes égyptiens à Délos du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Paris, 1915-16, p. 72-83, p. 53, 54.

le culte de Sarapis (1). La tradition égyptienne s'était accommodée à Délos de beaucoup de formes grecques, mais elle avait maintenu, au sarapieion C, le plus grand et le plus officiel de la cité, le dromos orné de sphinx et les pylônes des temples du Nil (2). Elle avait peut-être commandé aussi une disposition moins marquante, mais plus fondamentale, de ces sarapieions déliens, le creusement d'un bassin où était amenée, directement ou non, l'eau de l'Inopos (3). Les temples égyptiens hors d'Égypte (4) semblent avoir comporté régulièrement un dispositif de ce genre. Sans doute faut-il y voir un trait de doctrine. Ces bassins ou puits ne constituent pas seulement une réserve d'eau rituelle. Ils rappellent les lacs sacrés, les nilomètres, les cryptes noyées comme celle de l'Osireion d'Abydos, où la montée et la baisse des eaux saisonnières manifestaient le déclin et la renaissance de la vitalité de la nature, le drame foncier de la chute et du retour de la vie, personnifié, au centre de la religion égyptienne, par Osiris (5), que continuait Sarapis dans le monde classique. Ainsi Délos, qui allait jusqu'à établir une parenté mystique entre son petit Inopos et le grand Nil, observait une fois de plus une prescription de la religieuse Égypte dans l'aménagement de ses sarapieions.

Toutes les œuvres, monumentales ou modestes, dont nous avons parlé, se voient encore à Délos. Une construction, de grande allure autrefois, aujourd'hui bien peu reconnaissable sur le terrain, doit à l'excellente étude de Gabriel Leroux d'être redevenue significative de l'action de l'Égypte sur l'architecture hellénistique (6). C'est l'édifice hypostyle, peut-être utilisé comme une sorte de bourse pour le marché maritime, et dont le principe, l'éclairage en lanterne, au-dessus de bas-côtés, dérive de constructions privées et publiques de l'Égypte pharaonique, depuis les maisons bourgeoises de Tell-el-Amarna jusqu'aux amples salles hypostyles de Karnak, du Ramesseum et de Medinet Habou. Ces constructions de pierre

(1) *Id.*, *Ibid.*, p. 248.

(2) *Id.*, *Ibid.*, pl. III, p. 50, fig. 8, p. 53.

(3) *Id.*, *Ibid.*, p. 20, 21, p. 36, fig. 6, p. 45, p. 55, p. 286, p. 287.

(4) Par exemple le temple d'Isis à Pompei et le Sarapieion de Gortyne.

(5) H. FRANKFORT, *The cenotaph of Seti I*. London, 1933, p. 29.

(6) Gabriel LEROUX, *Exploration archéologique de Délos, la salle hypostyle*. Paris, 1909, p. 52, 53. ; Gabriel LEROUX, *Les origines de l'édifice hypostyle*. Paris, 1913, p. 260, 261 ; René VALLOIS, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, I. Paris, 1944, p. 165-168, 256.

correspondaient en Égypte à des bâtiments de bois, qui, jusque sous les Ptolémées, avaient gardé même parti (1). L'influence ptolémaïque dans les îles grecques explique l'adoption, dans la région, de cette forme commode pour abriter de grands espaces sans sacrifier leur éclairage.

Il se trouve à Délos au moins un autre exemple de cette disposition, dans le Pythion, qu'a particulièrement étudié M. Vallois (2). Ce monument, qu'il attribue à Démétrios Poliorcète, est tout imprégné de l'esprit de syncrétisme voulu par Alexandre. A côté de l'éclairage en lanterne, pareil à celui de l'édifice hypostyle, et d'un arc formé de dalles se contebutant, comme à l'ancre du Cynthe, cet édifice comporte des piliers surmontés de protomes de taureaux, attribués à l'orientale des deux divinités mâles, Apollon et Poseidon, adorées dans ce sanctuaire (3), et rappels manifestes des chapiteaux perses formés d'avant-corps de taureaux agenouillés (4).

Ainsi, peu après l'émancipation politique de Délos, l'art, secouant aussi la tutelle de l'Attique, se tourne de nouveau vers les sources d'inspiration que l'île avait accueillies avant d'être dominée par Athènes. Mais à l'époque archaïque l'art grec, plus proche d'esprit de ses modèles égyptiens ou orientaux, se les assimilait mieux. Ces modèles, au Pythion, sont travestis en formes tout helléniques, et qui pourtant ne concourent pas au style. La réaction contre l'atticisme ne pouvait manquer d'être aussi un peu une réaction contre le bon goût. Seulement le moment était venu, pour échapper à l'académisme, de s'enhardir à tout renouvellement.

Le lanterneau du Pythion dans la perspective de sa « voûte » triangulaire (5), et des dispositions analogues au théâtre hellénistique de Délos (6), préludent à une nouvelle composition architecturale, insérant un édicule élevé entre deux demi-frontons, comme à l'« El Khazné » de Pétra (7), ou aux édifices représentés sur les fresques de la villa de Bosco Reale et d'ailleurs (8). C'est de l'Égypte

(1) Gabriel Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle*. Paris, 1913, p. 219-234.

(2) René VALLOIS, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, I, p. 33-42, 279 sqq.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 278, 279, 385.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 373.

(5) *Id.*, *ibid.*, p. 279, 280.

(6) *Id.*, *ibid.*, p. 408.

(7) *Id.*, *ibid.*, p. 286 sqq.

(8) *Id.*, *ibid.*, p. 281, 282, 283.

alexandrine que viendrait cette innovation, d'un urbanisme mouvementé, qui n'est pas étrangère à la tradition ramesside des salles hypostyles à nef centrale surélevée, apparaissant dans l'encadrement de deux pylônes, mais que sut compliquer encore l'ingéniosité scénique des Alexandrins. D'autre part M. Vallois évoque, au sujet d'un portique de piliers du théâtre de Délos, un souvenir lointain des portiques de belle époque pharaonique, tels que ceux de Deir-el-Bahari (1).

D'autres éléments d'architecture, à Délos, font penser à ce temple très pur du nouvel empire égyptien. Ce sont les colonnes, du dorique le plus évolué, qui se voient aux portiques publics, et surtout aux péristyles des maisons. Ces minces colonnes peu galbées (2), ou rectilignes (3), à cannelures ou à facettes, au chapiteau réduit doivent-elles quelque chose aux minces colonnes égyptiennes, peu galbées ou rectilignes, à cannelures ou à facettes, au chapiteau consistant en un simple abaque, à peine débordant, de Béni Hassan (vers 2000 av. J.C.), de Deir-el-Bahari (vers 1500 av. J.C.), ou de la chapelle d'Aménardis à Medinet Habou (I<sup>re</sup> moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J. C.) (4). ? Tout d'abord, ces colonnes égyptiennes avaient influencé le dorique dès sa formation (5). Maintenant que l'on a mieux repéré et étudié, dans les ruines et les musées de Grèce (6), de Grande Grèce (7) et de Sicile (8), les innombrables débris

(1) Id., *ibid.*, p. 408.

(2) Cf. PICARD, *L'établissement des Poseidoniasles de Bérytos*, (*Exploration archéologique de Délos*). Paris, 1921, p. 92.

(3) Ch. PICARD, *L'établissement des Poseidoniasles de Bérytos* (*Exploration archéologique de Délos*). Paris, 1921, p. 34-37 ; Et. LAPALUS, *L'agora des Italiens* (*Exploration archéologique de Délos*), Paris, 1939, p. 14-18 ; J. CHAMONARD, *Le quartier du théâtre* (*Exploration archéologique de Délos*), Paris 1924, t. III, 247.

(4) Percy E. NEWBERRY, *Beni Hasan*, Part. I, London 1893, p. 20, 52, 53, pl. I, III, IV, V, XXXIX, XL ; Édouard NAVILLE, *The temple of Deir el Bahari*, T. II, London, 1896, p. 7 ; Gustave JÉQUIER, *Les temples memphites et thébains*, Paris, 1920, pl. 30, 31, 32 ; Uvo HÖLSCHER, *The excavation of Medinet Habu, Post-Ramesid remains*, Chicago, 1954, pl. 1, 2, p. 20.

(5) P. GILBERT, *Éléments égyptiens à l'origine des ordres grecs*, dans *Chronique d'Égypte*. Vol. XVI, janvier 1941, p. 52-61.

(6) Particulièrement aux musées d'Olympie, de Delphes et de Corfou.

(7) Musées de Reggio Calabria et de Paestum.

(8) Particulièrement aux musées de Palerme et de Syracuse.

archaïques des corniches à gorge (1) et des chapiteaux d'ante (2) composés de segments de ces mêmes corniches, reproduisant des corniches ou chapiteaux d'ante égyptiens, on ne peut plus guère refuser de voir dans les premières colonnes doriques, de la fin du VII<sup>e</sup> s., ou du VI<sup>e</sup>, auxquelles servaient de cadre corniche à gorge et chapiteaux d'ante, un souvenir des colonnes égyptiennes du type de Deir-el-Bahari, hellénisées par l'adjonction, entre l'abaque et le fût égyptisants, de la ronde échine achéenne qui, à l'origine, devait protéger des coups de maillet la colonne-pieu des Crétois, lorsqu'ils la fichaient en terre. Et ce support composite, unifié par le goût grec, qui forma les sveltes colonnes rectilignes des monuments doriques représentés sur le vase François (3), des temples archaïques de Sélinonte (4), et d'un très ancien édifice du sanctuaire delphique d'Athéna Pronaia (5), s'égyptisa encore, semble-t-il, dans certains cas, par contamination avec les colonnes pharaoniques fasciculées, ainsi que paraissent l'indiquer, à Paestum, dans l'ancien Héraion et à l'Athénaion, aux fûts très galbés, la collerette de feuillage qui entoure l'échine (6), et parmi les décombres, au pied de l'Athénaion, un chapiteau rond tout proche des chapiteaux égyptiens de colonnes florales (7). C'est de l'action réciproque des deux types archaïques, l'un droit et mince, l'autre épais et renflé, que s'est constituée peu à peu la colonne classique, dont toutes les inflexions se suivent et se répondent en une forme jaillissante. Mais lorsque le classique, par le jeu normal de l'évolution, s'effila en élégances de moindre ressort, les colonnes égyptiennes de la lignée de Deir-el-Bahari revinrent-elles influencer ce dorique aminci, en un temps où la politique des Lagides rendait du prestige à l'Égypte, où Délos

(1) Lucy T. SHOE, *Profiles of Western greek mouldings*, (American Academy in Rome), 1952, p. 30, 67.

(2) Lucy T. SHOE, *Profiles...* p. 24, 48, 75-77 ; Pericle DUCATI, *L'arte classica*, Torino, 1927, p. 117.

(3) Pericle DUCATI, *op. cit.*, p. 187-189 et Id., *Storia della ceramica greca*, Firenze, 1922, p. 221-227.

(4) Georges DE MIRÉ et François VILLARD, *Sicile grecque*. Paris, 1955, pl. 87-91, 102-104, 126-129, p. 300, 305, 306.

(5) P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Delphes*. Paris, 1943, pl. 215, p. 331.

(6) P. SESTIERI, *Paestum*, Roma, 1953, p. 42, 43, 59, 60.

(7) Ce chapiteau, que m'a signalé M. René Van Compernelle, se trouve un peu au Nord de l'Athénaion, dit « temple de Cérès », dans une rangée de matériaux antiques récupérés aux alentours de l'édifice.

lui empruntait les voûtes triangulaires de l'antre du Cynthe et du Pythion, les lanterneaux du Pythion et de l'édifice hypostyle ?

Dans ce retour du dorique aux formes élancées, il faut faire une part à l'influence des légers supports de bois employés dans les maisons privées et qui ont pu entraîner l'effilement des fûts. Mais la réduction de l'échine, peut-être amenée par l'étirement de la colonne, où se résorbent tous les ressauts qui ne serrent pas de près la verticale, peut aussi s'expliquer par quelque désir de conformité aux exemples égyptiens. Ceux-ci, à Deir-el-Bahari, avaient plus d'unité, de mesure et de nuances. Si la colonne des maisons de Délos se rapproche de leur continuité de profil, c'est en partie par appauvrissement. Cette colonne délienne est d'un dessin grêle et un peu sec <sup>(1)</sup>. Mais ne convient-elle pas à une architecture profane et familiale où la modestie est de mise ? L'irrésistible jaillissement du classique mieux rythmé tient à son inspiration religieuse. Sa cadence accordée sur celle de l'univers est admirable dans un temple qui le résume. Mais le sublime eût fait éclater le cadre des portiques de promenade ou des maisons où il est humain de vivre sous le signe du quotidien et du facile. C'est par convenance encore que les Grecs ont détendu l'arc des colonnes du Parthénon, quand leur civilisation évoluée organisa la joie de vivre et porta intérêt au milieu architectural qui lui serait propice. Nous regrettons de ne plus trouver aux colonnes des temples hellénistiques, tel celui d'Athéna au sommet de l'acropole de Lindos <sup>(2)</sup>, la vigueur d'implantation et le vibrant profil qui assurent l'essor, mais nous ne regrettons pas de voir ces colonnes amoindries composer, pour l'agrément de flâneurs intelligents, ou la gentillesse de la vie au foyer, ces portiques et péristyles ajustés à la riante petitesse de l'île, qui font aujourd'hui la grâce de Délos.

Qui dit grâce, il est vrai, avoue que le dorique de Délos avait perdu de son caractère. C'est l'ionique dont la grâce est la qualité reconnue. Et la prédominance de l'ionique <sup>(3)</sup>, à tous les monuments anciens de Délos, dans le sanctuaire fédéral des Ioniens, peut expliquer aussi l'élancement moins vigoureux auquel se laissa

(1) Les colonnes doriques du forum triangulaire, à Pompei, ont même caractère. Mais là, non loin de tant de colonnes de « toc », comme leur distinction est bienvenue !

(2) Raymond MATTON, *Rhodos*. Athènes 1954, fig. 78.

(3) René VALLOIS, *Op. cit.*, p. 109, 126.

entraîner le dorique de l'île. Mais l'ionique ne nous ramène-t-il pas, une fois de plus, à l'Égypte ?

Peut-on comparer les anciens chapiteaux à volutes de l'ionique (1), et les colonnes égyptiennes couronnées du chapiteau en fleur de lis, symbolique de la Haute Égypte, tel qu'on le voit représenté aux manches de miroirs (2), ou, chez Toutankhamon, au milieu du xiv<sup>e</sup> s., sur un coffret d'ivoire, et au groupe des Nils nouant allégoriquement les plantes du Sud et du Nord (3), sans se rendre compte que la corolle de lis aux pétales recourbés, stylisée de telle sorte que le calice forme, en Égypte comme en Grèce, une corbeille réduite, cantonnée de deux grandes volutes, n'a pu venir en Grèce que de cette Égypte où l'imposait son sens héraldique ? Sa transmission n'a pas été directe. L'Orient, avant la Grèce s'était engoué de la double volute. Celle-ci, au ix<sup>e</sup> s. av. J.-C., se trouve à la base comme au sommet de la colonne qui soutient le dais du dieu Shamash, sur la stèle babylonienne de Nabouapaliddin (4). Mais surtout la colonne de lis était passée, comme le sphinx, ou le disque ailé du soleil, en pays anatolien, dès le nouvel empire hittite. A Yasilikaya, dans le grand et le petit sanctuaires rupestres, des rois hittites, un peu avant 1300 peut-être, et dans le courant du xiii<sup>e</sup> siècle, ont fait inscrire leur nom dans un cartouche en forme d'édicule, dont le disque ailé du soleil constitue le fronton, tandis que les colonnes qui le soutiennent ont le fût tronconique rainé et le chapiteau à double volute (5). La colonne de lis égyptienne, adoptée en Asie Mineure au moment de la plus grande expansion civilisatrice de l'Égypte, s'imposa tout naturellement aux Ioniens qui bordaient l'Asie Mineure. Et ces Grecs, dédaigneux des floraisons adventices de l'Orient, en firent ce support plus pur où leur élégance rénova l'élégance égyptienne.

(1) Par exemple celui de la colonne des Naxiens à Delphes : cf. P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Delphes*, Paris, 1943, p. 7, fig. 2 ; ou à Paestum : P. CL. SESTIERI, *Il nuovo museo di Paestum*, Roma, 1954, p. 30 et à Athènes : Pericle DUCATI, *L'arte classica*, Torino 1927, p. 126.

(2) P. GILBERT, *Catalogue de l'exposition des objets provenant des fouilles d'El-Kab...* Bruxelles, 1952, p. 9, pl. III.

(3) Howard CARTER, *The tomb of Tutankhamen*. Vol. I, London 1923, pl. LVII, Vol. II, London 1927, pl. XLIX.

(4) Henri FRANKFORT, *The art and architecture of ancient Orient* (Penguins books), 1954, p. 121.

(5) ID., *Ibid.*, p. 130 (B) ; K. BITTEL, R. NAUMANN und H. OTTO, *Yasilikaya*, Leipzig 1941, p. 136-138, pl. 0, 24, 28, 28, 31.



Le développement de l'ordre ionique dépasse de beaucoup Délos, mais non pas son horizon d'esprit. Les Ioniens, en s'y réunissant religieusement, purent concourir là, au moins autant qu'ailleurs, à former, à répandre, cette forme d'art, ainsi que tant d'autres.

Délos, trop petite pour beaucoup créer, était bien placée pour stimuler les créations de l'art grec au contact des civilisations de la Méditerranée orientale. L'île sainte est un bon poste d'observation pour suivre les courants qui, d'Égypte et d'Orient, sont venus aider dans leur formation l'art hellénique et l'art hellénistique. Si l'apport de l'Orient fut considérable, il a laissé peu de traces dans l'art grec, trop supérieur pour ne pas transformer, presque du tout au tout, ce qu'il devait à cette source (1) ; tandis que l'art égyptien, capable, par sa grandeur pure, sa sympathie humaine, et sa spiritualité, de plus d'affinités avec l'art grec, y a laissé, malgré toutes les transpositions, un sillage plus reconnaissable, surtout à Délos, où, vis-à-vis de l'impérialisme d'Athènes, ce fut une tradition bien ancienne, et presque une manifestation de personnalité, que d'accueillir avec faveur un art auquel, aux VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, comme au III<sup>e</sup>, la puissance économique et politique de l'Égypte apportait d'ailleurs sa consécration...

La connaissance de l'art de l'Orient et la prédilection pour celui de l'Égypte, se trouvent encore marquées, après tant de dévastations, sur le site accueillant de Délos, où les lions de Létô se tendent toujours, tels les lions égyptiens, symboliques de l'aurore et de la résurrection, vers le soleil levant, et où, non loin de la façade redressée du petit temple d'Isis (2), l'antre du Cynthe, à mi-hauteur de cette colline de granit brillant, qui n'est montagne que par la beauté, affirme son dessin de caveau de pyramide, sa fière simplicité memphite, au pèlerin qui vient de la mer.

Pierre GILBERT.

(1) Charles PICARD, *Manuel d'archéologie grecque. La sculpture. I*, Paris, 1935, p. 245, 246 et passim.

(2) Cette chapelle d'Isis, seul reste apparent du sarapieion C, rappelle, par l'écartement des colonnes de façade, le portail de Sheshonq I<sup>er</sup> dans la première cour de Karnak, laquelle a pu inspirer, dans ce sarapieion, les dromos bordés de sphinx entre deux colonnades (cf. p. 198).

---

---

ANNUAIRE DE L'INSTITUT DE PHILOLOGIE  
ET D'HISTOIRE ORIENTALES ET SLAVES

DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

---

**TOME I (1932-1933)**

Un volume de 111 pages et 39 pll. — 100 francs belges.

**TOME II (1934) : MÉLANGES BIDEZ**

Deux forts volumes, respectivement de 550 et 512 pages, avec planches hors texte. — 500 francs belges.

**TOME III (1935) : VOLUME OFFERT A JEAN CAPART**

Un volume de 614 pages avec 139 planches. — 400 fr. b.

**TOME IV (1936) : MÉLANGES FRANZ CUMONT**

Deux forts volumes de 1100 pages avec planches. — 720 fr. b.

**TOMES V-VI (1937-1938) : MÉLANGES ÉMILE BOISACQ**

Deux forts vol. de 990 pages avec planches. — 600 fr. b. (*épuisé*)

**TOME VII (1939-1944) : Dédié à la mémoire des Orientalistes et des Slavisants victimes de l'invasion et de la persécution des Barbares**

Un volume de 568 pages, avec illustrations dans le texte. Paru aux États Unis. (*épuisé*)

**TOME VIII (1945-1947) : Dédié à MICHEL ROSTOVITZ : La geste du Prince Igor. Épopée russe du douzième siècle.**

Un volume de 383 pages, avec de nombreuses illustrations. Paru aux États-Unis.

**TOME IX (1949) : MÉLANGES HENRI GRÉGOIRE. Vol. I.**

Un volume de xxx-640 pages, avec 7 pll. — 500 francs belges.

**TOME X (1950) : MÉLANGES HENRI GRÉGOIRE. Vol. II.**

Un volume de LXXIII-730 pages, avec 12 pll. — 600 francs belges.

**TOME XI (1951) : MÉLANGES HENRI GRÉGOIRE. Vol. III.**

Un volume de 600 pages. — 600 fr. b.

**TOME XII (1952) : MÉLANGES HENRI GRÉGOIRE. Vol. IV.**

Un volume de 671 pages. — 600 fr. b.

**TOME XIII (1953) : MÉLANGES ISIDORE LÉVY.**

Un volume de XIX-672 pages. — 600 fr. b.

## **Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert, réalisées par les bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques réalisées et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert, ci-après dénommées « copies numériques », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique d'œuvres de Pierre Gilbert ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

### ***Protection***

#### 1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique d'œuvres de Pierre Gilbert a fait l'objet d'un accord avec les ayants droit de Pierre Gilbert, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Les ayants droit de Pierre Gilbert auront pris le soin de conclure un accord avec les tiers, et spécialement des éditeurs, ayant encore à ce jour des droits sur les œuvres de Pierre Gilbert, afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

#### 2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par elles.

#### 3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### ***Utilisation***

#### 4. Gratuité

Les bibliothèques de l'ULB mettent [gratuitement](#) à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires de Pierre Gilbert : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

## 5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

## 7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'une ou plusieurs copie(s) numérique(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

## ***Reproduction***

### 9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### 10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### 11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.